

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 21586

Numéro SIREN : 509 568 416

Nom ou dénomination : VADE SECURE

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2021 sous le numéro de dépôt 659



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Vade Secure SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Vade Secure SAS

2bis, avenue Antoine Pinay - CS 20207 - 59115 Hem cedex

Ce rapport contient 16 pages

Référence : ASS/EC



KPMG AUDIT NORD
36, rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Vade Secure SAS

Siège social : 2bis, avenue Antoine Pinay - CS 20207 - 59115 Hem cedex
Capital social : € 268 831

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique de la société Vade Secure,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vade Secure SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note sur le bilan «Frais de recherche appliquée et de développement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note sur le bilan «Frais de recherche appliquée et de développement » de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 6 mars 2020

KPMG Audit Nord



Bertrand Boulangé
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	2 013 559	525 761	1 487 798	1 002 382	485 416	48.43
	Concessions, brevets et droits similaires	488 959	299 924	189 035	224 506	35 471-	15.80-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 934 702		1 934 702	1 626 515	308 187	18.95
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	384 646	204 568	180 078	169 303	10 775	6.36
	Immobilisations en cours	2 652		2 652	2 652		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	148 538		148 538	148 538			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	164 156		164 156	142 405	21 751	15.27	
Total II	5 137 213	1 030 253	4 106 960	3 316 301	790 658	23.84	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	8 275	8 275		8 275	8 275-	100.00-
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 165		3 165	31 743	28 578-	90.03-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 154 388	20 730	4 133 659	3 640 637	493 022	13.54
	Autres créances	4 343 599		4 343 599	6 212 611	1 869 012-	30.08-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 331 780		1 331 780	977 057	354 723	36.31	
Charges constatées d'avance (3)	253 220		253 220	220 741	32 479	14.71	
Total III	10 094 427	29 004	10 065 423	11 091 064	1 025 641-	9.25-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	17 834		17 834	48 338	30 503-	63.10-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 249 474	1 059 257	14 190 217	14 455 703	265 486-	1.84-	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 268 831) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	268 831	268 831		
	Réserves				
	Réserve légale	26 883	26 883		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	31 169	31 169		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 656 681	1 736 842	919 838	52.96
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 237 568	919 838	2 317 730	251.97
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 567 366	2 329 797	3 237 568	138.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	17 834	43 930	26 096	59.40
	Total III	17 834	43 930	26 096	59.40
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 070 000	2 154 444	84 444	3.92
	Concours bancaires courants	16 320		16 320	
	Emprunts et dettes financières diverses	4 750 268	5 144 462	394 194	7.66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 290	4 432	142	3.20
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 372 000	1 636 266	1 735 734	106.08
	Dettes fiscales et sociales	1 794 374	1 483 184	311 190	20.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	41 933	2 419	39 513	N5	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	7 621 761	6 274 250	1 347 512	21.48
	Total IV	19 670 946	16 699 458	2 971 489	17.79
	Ecart de conversion passif (V)	68 802	42 113	26 690	63.38
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		14 190 217	14 455 703	265 486	1.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

16 894 574 13 289 335

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises				1 600	57 213	N5
Production vendue de biens	42 813	16 000	58 813	9 458 678	2 920 883	30.88
Production vendue de services	6 779 980	5 599 581	12 379 561			
Chiffre d'affaires NET	6 822 793	5 615 581	12 438 374	9 460 278	2 978 095	31.48
Production stockée			1 527 251	1 553 001	25 749-	1.66-
Production immobilisée			45 000	4 000	41 000	N5
Subventions d'exploitation			185 845	44 186	141 659	320.60
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 886	9 309	1 422-	15.28-
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			14 204 357	11 070 774	3 133 583	28.31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				7 180	7 180-	100.00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			9 049 641	5 701 482	3 348 159	58.72
Impôts, taxes et versements assimilés			222 269	159 468	62 800	39.38
Salaires et traitements			5 038 553	4 494 963	543 590	12.09
Charges sociales			2 223 534	1 899 918	323 616	17.03
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			674 277	114 907	559 370	486.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			21 279	2 587	18 692	722.44
Dotations aux provisions						
Autres charges			144 344	20 548	123 796	602.48
Total des Charges d'exploitation (II)			17 373 897	12 401 053	4 972 843	40.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 169 540-	1 330 280-	1 839 260-	138.26-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

398 242

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019-12	Exercice N-1 31/12/2018-12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	155 203	115 757	39 446	34.08
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	103 770		103 770	
Différences positives de change	46 228	8 853	37 375	422.19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	305 200	124 609	180 591	144.93
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	77 674		77 674	
Intérêts et charges assimilées (4)	172 340	126 493	45 847	36.24
Différences négatives de change	47 065	11 196	35 869	320.37
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	297 079	137 689	159 390	115.76
2. Résultat financier (V-VI)	8 121	13 080	21 201	162.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 161 419	1 343 360	1 818 059	135.34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 293	3 293	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	670 000	6 989	663 011	NS
Total VII	670 000	10 282	659 718	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	591 762	3 781	587 982	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		13 978	13 978	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	670 459	132 413	538 046	406.34
Total VIII	1 262 222	150 172	1 112 050	740.52
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	592 222	139 890	452 332	323.35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	516 072	563 411	47 339	8.40
Total des produits (I+III+V+VII)	15 179 557	11 205 665	3 973 892	35.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 417 125	12 125 503	6 291 622	51.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 237 568	919 838	2 317 730	251.97

* Proportion de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

155 203 115 757
46 877 60 197

SAS CTN-FRANCE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 190 216.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 438 373.74 Euros et dégageant un déficit de 3 237 568.36- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les sociétés Vade Secure SAS et Vade Secure Inc. font l'objet d'un contentieux en matière de secret des affaires visant 2 solutions appartenant à la société Vade Secure SAS. Cette procédure en contentieux a été initiée par le principal concurrent américain du groupe LLG Capital.

En l'absence d'une décision de justice définitive de la part des tribunaux fédéraux, il est impossible d'estimer les éventuels risques financiers encouru par le Groupe LLG Capital ainsi, aucune provision n'a été constituée dans les comptes du groupe au 31 décembre 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation:

La société SAS LLG CAPITAL consolide ses comptes avec ceux de VADE SECURE et ses filiales.

SAS LLG CAPITAL
2B Avenue Antoine PINAY
PA des 4 Vents - CS 20207
59515 HEM CEDEX

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 002 382	1 011 177
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 083 184	1 195 135
Installations générales agencements aménagements divers		41 277	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		271 956	91 990
Immobilisations corporelles en cours		2 652	
	TOTAL	315 885	91 990
Autres participations		148 538	
Prêts, autres immobilisations financières		142 405	34 351
	TOTAL	290 944	34 351
	TOTAL GENERAL	3 692 395.	2 332 653

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			2 013 559	2 013 559
Autres Immobilisations incorporelles TOTAL	679 301	175 357	2 423 661	2 423 661
Installations générales agencements aménagements divers			41 277	41 277
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier		20 577	343 369	343 369
Immobilisations corporelles en cours			2 652	2 652
TOTAL		20 577	387 298	387 298
Autres participations			148 538	148 538
Prêts, autres immobilisations financières		12 600	164 156	164 156
TOTAL		12 600	312 695	312 695
TOTAL GENERAL	679 301	208 534	5 137 213	5 137 213

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		525 761		525 761
Autres Immobilisations incorporelles TOTAL	232 163	67 761		299 924
Installations générales agencements aménagements divers	10 305	8 255		18 560
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier	133 625	72 501	20 118	186 008
TOTAL	143 930	80 756	20 118	204 568
TOTAL GENERAL	376 093	674 278	20 118	1 030 253

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	525 761				
Autres immob.incorporelles TOTAL	67 761				
Instal.générales agenc.aménag.divers	8 255				
Matériel de bureau informatique mobilier	72 501				
TOTAL	80 756				
TOTAL GENERAL	674 278				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	43 930	77 674	103 770		17 834
Autres provisions pour risques et charges		670 000	670 000		
TOTAL	43 930	747 674	773 770		17 834

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		8 275	0		8 275
Sur comptes clients	21 588	13 005	13 863		20 730
TOTAL	21 588	21 280	13 863		29 004
TOTAL GENERAL	65 518	768 954	787 633		46 838
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		21 279	13 863		
financières		77 674	103 770		
exceptionnelles		670 000	670 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	164 156	0	164 156
Clients douteux ou litigieux	23 688	23 688	
Autres créances clients	4 130 700	4 130 700	
Personnel et comptes rattachés	2 600	2 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 890	8 890	
Impôts sur les bénéfices	131 472	131 472	
Taxe sur la valeur ajoutée	509 723	509 723	
Groupe et associés	2 855 974	2 855 974	
Débiteurs divers	834 940	834 940	
Charges constatées d'avance	253 220	253 220	
TOTAL	8 915 364	8 751 208	164 156

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 086 320	407 448	1 678 872	
Emprunts et dettes financières divers	1 337 500	240 000	1 097 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 372 000	3 372 000		
Personnel et comptes rattachés	650 930	650 930		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	569 123	569 123		
Taxe sur la valeur ajoutée	502 501	502 501		
Autres impôts taxes et assimilés	71 820	71 820		
Groupe et associés	3 412 768	3 412 768		
Autres dettes	41 933	41 933		
Produits constatés d'avance	7 621 761	7 621 761		
TOTAL	19 666 656	16 890 284	2 776 372	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	174 444			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Capital social : titres	1. 0000	268 831			268 831

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

L'amortissement se fait sur une durée de 3 ans.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	207 657
Autres créances	182 380
Total	390 037

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 999
Emprunts et dettes financières diverses	46 877
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 448 246
Dettes fiscales et sociales	952 942
Autres dettes	41 933
Total	2 492 997

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendue	58 813
Prestations de services	12 379 561
Total	12 438 374

Répartition par secteur géographique	Montant
France	6 822 793
Etranger	5 615 581
Total	12 438 374

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	74
Employés	17
Total	91

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	3 161 419-	503 934-
Résultat exceptionnel (hors participation)	592 222-	94 401-
Résultat comptable (hors participation)	3 237 568-	516 072-

Concernant les crédits d'impôts correspondants :

Crédit d'impôt Famille : 8 175 euros
 Crédit d'impôt Recherche : 424 897 euros
 Crédit d'impôt Innovation : 80 000 euros
 Crédit d'impôt Don : 3 000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filliales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- VADE SECURE CANADA	25	100.00	1
- VADE SECURE KK	20 208	100.00	520
- VADE SECURE INC	39 508	100.00	17 981
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Les opérations entre les parties liées ne sont pas réalisées à des conditions hors marché.

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 MARS 2020

La soussignée,

LLG CAPITAL, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 2bis avenue Antoine Pinay 59510 Hem, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 794 012 872, représentée par son président, la société LGTR, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 2bis avenue Antoine Pinay 59510 Hem, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 488 300 716, elle-même représentée par Monsieur Georges Lotigier, dûment habilité aux fins des présentes,

associé unique (l' « Associé Unique ») de la société VADE SECURE (la « Société »), propriétaire de la totalité des 268.831 actions composant le capital social de la Société,

DECLARE :

- que les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le rapport de gestion du président et le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, et généralement tous les documents requis par la réglementation en vigueur lui ont été dûment communiqués,
- que le cabinet KPMG Audit Nord, commissaire aux comptes, a été régulièrement informé des présentes décisions conformément à la Loi.

RAPPELLE qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour ci-après :

- Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Consultation de l'associé unique, en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société à la suite de la constatation de pertes comptables qui rendent les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social ;
- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire.

ADOPTE en conséquence les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport du commissaire aux comptes relatif au même exercice, approuve ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés,
- constate que les comptes font apparaître des amortissements excédentaires visés à l'article 39-4 du Code général des impôts et autres amortissements non déductibles pour un montant de 6.043 euros,
- constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport de gestion du président,

- constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé une perte de 3.237.568 euros,
- décide d'affecter en totalité ladite perte sur le compte "Report à nouveau" débiteur qui, au résultat de cette affectation, sera porté à la somme de 5.894.249 euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, prend acte qu'aucune convention entrant dans cadre des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du président, après avoir constaté que, du fait des pertes réalisées au cours des exercices antérieurs, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social,

- décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société et, en conséquence,
- décide la poursuite des activités de la Société.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du président,

constatant que le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet KPMG Audit Nord et le mandat de commissaire aux comptes suppléant du cabinet KPMG Audit Paris-Centre viennent à expiration à l'issue des présentes décisions,

décide de ne pas renouveler les mandats de commissaire aux comptes titulaire du cabinet KPMG Audit Nord et de commissaire aux comptes suppléant du cabinet KPMG Audit Paris-Centre,

décide de nommer le cabinet KPMG S.A. en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices venant à expiration à la date d'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
LLG CAPITAL
représentée par LGTR,
elle-même représentée par Monsieur Georges Lotigier

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Monsieur,

En votre qualité d'associé de la société VADE SECURE (la « Société »), nous vous rendons compte de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettons à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice et l'affectation du résultat dudit exercice.

Vous avez pu prendre connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, du présent rapport ainsi que des comptes annuels qui ont été mis à votre disposition.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous attirons votre attention sur le fait que la Société ne dépassant pas au 31 décembre 2019 deux des trois seuils suivants :

- total du bilan : 6 millions d'euros,
- montant net du chiffre d'affaires : 12 millions d'euros, et
- nombre moyen de salariés au cours de l'exercice : 50,

celle-ci n'est pas tenue d'établir un rapport de gestion.

Toutefois, il est apparu important à votre président de vous présenter l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice écoulé ainsi qu'une présentation des comptes dudit exercice.

Ce rapport de gestion n'est donc pas le rapport visé à l'article L. 232-1 du code de commerce.

Nous vous proposerons également de vous prononcer sur l'éventuelle dissolution anticipée de la Société du fait des pertes constatées au cours des exercices écoulés qui rendent les capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social.

Enfin, nous vous proposerons de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire qui viennent à expiration.

a) Comptes annuels de VADE SECURE

La Société exerce une activité de prestations de service en sécurité informatique.

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires total de 12.438.374 euros pour l'exercice écoulé contre 9.460.278 euros pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation de l'exercice ont atteint 14.204.357 euros et les charges d'exploitation 17.373.897 euros.

Il en ressort pour l'exercice 2019 un résultat d'exploitation déficitaire de 3.169.540 euros contre un résultat d'exploitation, lui-même déficitaire, de 1.330.279 euros pour l'exercice 2018.

Le résultat financier s'élève à 8.121 euros ; il était négatif pour l'exercice précédent et s'élevait à 13.079 euros. Il en découle un résultat courant avant impôts négatif de 3.161.419 euros contre un résultat également négatif de 1.343.359 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel négatif de 592.222 euros, l'exercice clos le 31 décembre 2019 dégage une perte de 3.237.568 euros contre une perte de 919.838 euros pour l'exercice 2018.

Le poste « dettes » s'élève à 12.049.185 euros et se décompose comme suit :

- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 2.070.000 euros,
- emprunts et dettes financières divers pour 4.766.588 euros,
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours pour 4.290 euros,
- dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 3.372.000 euros,
- dettes fiscales et sociales pour 1.794.374 euros,
- autres dettes pour 41.933 euros.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales qu'il n'y a pas eu de dividende mis en distribution au cours des trois derniers exercices sociaux.

b) Evolution prévisible de la situation de la Société et de ses filiales

La Société et ses filiales devraient continuer leur forte croissance à l'international, aux Etats-Unis, mais aussi en Asie.

Les perspectives du groupe sont prometteuses, attendant un maintien de la croissance sur les prochaines années compte tenu des efforts réalisés commercialement, des innovations R&D, ainsi que des nouvelles références client dans les pays-cibles.

c) Evénements importants survenus entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019

La Société et sa filiale Vade Secure Inc. font l'objet d'un contentieux en matière de secret des affaires visant 2 solutions appartenant à la Société. Cette procédure en contentieux a été initiée par le principal concurrent américain de la Société.

En l'absence d'une décision de justice définitive de la part des tribunaux fédéraux, il est impossible d'estimer les éventuels risques financiers encouru par la Société et sa filiale ainsi, aucune provision n'a été constituée dans les comptes de la Société au 31 décembre 2019.

d) Evénements importants survenus depuis le 1^{er} janvier 2020

Aucun événement majeur n'a été enregistré depuis le début de l'exercice 2020.

e) Activités de l'ensemble constitué par les sociétés en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société a poursuivi son activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Les filiales poursuivent leurs activités de recherche et de développement. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les dépenses en matière de recherche et développement capitalisées en immobilisations incorporelles se sont élevées à 1.527.251€.

f) Filiales et participations

Nous vous rappelons que la Société détient les filiales suivantes :

- 100 % du capital de la société VADE SECURE INC., société de droit américain. Cette société a réalisé au cours de l'exercice 2019 un chiffre d'affaires de 5.233.947 euros et des pertes de 1.669.412 euros ;
- 100 % du capital de la société LOGICIELS VADE SECURE CANADA INC., société de droit canadien. Cette société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2019 et présente un produit de 210 euros ;
- 100 % du capital de la société VADE SECURE KK, société de droit japonais. Cette société a réalisé au cours de l'exercice 2019 un chiffre d'affaires de 1.373.555 euros et des pertes de 90.583 euros ;

g) Conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce

Nous vous informons qu'aucune convention entrant dans cadre des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

h) Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter en totalité la perte de l'exercice écoulé qui s'élève à 3.237.568 euros sur le compte "Report à nouveau" débiteur qui, au résultat de cette affectation, sera porté à la somme de 5.894.249 euros.

i) Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Du fait des pertes constatées au cours des exercices précédents, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons que, si du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le président est tenu de convoquer l'assemblée générale des associés à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société. Nous vous rappelons que l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, a décidé la poursuite des activités de la Société. Nous vous proposons de réitérer cette décision étant précisé que la Société aurait déjà dû reconstituer ses capitaux propres. Les mesures permettant cette reconstitution devront être prises.

Nous vous suggérons par conséquent de décider la poursuite des activités de la Société.

j) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire

Nous vous informons que le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet KPMG Audit Nord et le mandat de commissaire aux comptes suppléant du cabinet KPMG Audit Paris-Centre viennent à expiration à l'issue des présentes décisions.

Nous vous proposons de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet KPMG Audit Nord pour une durée de six exercices venant à expiration à la date d'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

Nous vous demanderons également de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant du cabinet KPMG Audit Paris-Centre, la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'étant pas requise dès lors que le commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une personne morale unipersonnelle.

C'est dans ces conditions que nous vous demandons de vous prononcer sur les résolutions dont le texte vous est proposé par votre président.



Le Président